



Statut des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État (ITPE) - 2^{ème} réunion

Dans le contexte social et politique, la CGT a décidé de ne pas siéger dans les instances locales et ministérielles. La CGT n'a donc pas participé à la 2^{ème} réunion convoquée le 16/09/2025 mais voici sa position sur plusieurs points :

Égalité femmes/hommes, les chiffres parlent !

Le bilan 2024 de la rémunération des ITPE est sans appel

Les femmes perçoivent en moyenne 3 200 € de moins par an que leurs collègues masculins. L'écart représente - 5,3 % en défaveur des femmes, sauf dans le grade des ICTPE1, les femmes sont systématiquement en dessous.

L'administration elle-même constate : « sur l'ensemble des champs de rémunération, les femmes perçoivent des montants inférieurs aux hommes ».

POURQUOI CES INÉGALITÉS PERSISTENT ?

- Un système indemnitaire (IFSE) opaque et discrétionnaire, les chiffres nous montrent qu'il n'y pas de progression évidente en montant dans les responsabilités (entre groupe 4 et 1.1 de l'IFSE)
- Moins de femmes dans les grades supérieurs, effet "plafond de verre".

>>> Bref : L'INÉGALITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ, C'EST UN CHOIX D'ORGANISATION ET DE GESTION.

CE QUE REVENDIQUE LA CGT :

Une étude de cohorte indépendante et transparente

L'étude de pseudo-cohorte prévue depuis 2019 et en cours au ministère n'est pas suffisante au regard de l'urgence de ces discriminations. Nous exigeons que l'administration produise des données genrées sur plus de 5 ans comme celles fournies actuellement.

Des mesures correctives immédiates

- **Abrogation des primes** type IFSE et CIA avec **conversion en POINTS D'INDICE** et **abrogation du RAFP**
[\(Régime Additionnel de la Fonction Publique ou comment vos primes alimentent une système de retraite par capitalisation\)](#)
- Objectif chiffré : **Réduire l'écart** à moins de 2 % en 2 ans, avec **COMPENSATION automatique** si non atteint.

Évolutions envisagées des modalités d'organisation des concours

Ne laissons pas l'administration verrouiller les carrières !

Aujourd'hui, l'administration limite le débat aux concours d'entrée externes, comme si c'était le seul sujet. Pour la CGT, c'est une vision étriquée !

Toutes les voies d'accès au grade d'ITPE doivent être prises en compte : concours, mais aussi liste d'aptitude et examen professionnel.

L'ADMINISTRATION PROPOSE de réduire le poids du concours interne de 15 % à 10 % des recrutements et renforcer le concours sur titre.

>>> **POUR LA CGT, C'EST INACCEPTABLE !** Nos collègues de catégorie B sont déjà en situation de blocage de carrière.

NOS REVENDIICATIONS CLAIRES :

Faciliter le passage du corps B vers le A

Augmenter les taux de promotion par liste d'aptitude et examen professionnel.

Garantir une véritable formation après réussite à l'exa. pro.

Du temps dédié, des moyens réels, notamment sur les compétences techniques et l'encadrement.

Nous voulons des perspectives de carrière réelles pour toutes et tous, **pas un système verrouillé qui exclut les agents !**

ITPE : changer de nom ne règle rien !

Plutôt que de garantir un avancement linéaire et équitable, l'administration préfère jouer avec les sigles et la communication changer le nom des ITPE ! Mais sur le terrain, la réalité est toute autre.

Pour beaucoup, ITPE ne veut plus dire Ingénieurs des Travaux Publics de l'État, mais bien :

ITPE : Ingénieurs des Travaux Précaires de l'État

ITPE-X : Ingénieurs des Transferts Permanents et de l'Exil

ITPE-P : Ingénieurs du Travail Pas Écoutés

ITPE-T : Ingénieurs de la Transition Punies et Écartelées

ITPE-PP : Ingénieurs des Tableaux PowerPoint de l'État

ITPE-E : Ingénieurs du Tout Pour l'Externe

Ces déclinaisons ironiques disent une chose claire :

Les agents veulent des parcours clairs, un avancement linéaire et l'égalité professionnelle, pas du marketing ni du cosmétique !

